



# Chapitre 22 : Champignons

## Etat des lieux des connaissances

### 1. Présentation générale

Parmi les eucaryotes, le règne des champignons (Fungi) est mondialement riche d'environ 6 millions d'espèces (estimation D. L. Taylor & coll., 2014) soit 7 à 8 fois plus que le monde végétal. **Actuellement, seul 6 à 7% d'entre eux ont été nommés.** A l'origine de la conquête du milieu terrestre en association avec les plantes, leurs modes de vie sont variés et ils interviennent de façon déterminante dans tous les écosystèmes, acteurs indispensables dans la nutrition des végétaux, le recyclage de la matière organique et le contrôle des populations. Si le grand public est surtout attiré par la consommation des grandes espèces comestibles, il ne faut pas oublier que, tout comme le reste du vivant, **les champignons amorcent un déclin significatif particulièrement préoccupant.**



© JACQUES ROUTIER –SGM- *Amanita franchetii*

### 2. L'état des connaissances

#### Quelques chiffres

Le seul élément disponible pour le département est la base de données présentée en 2014 par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées lors de la rédaction de la Liste rouge des champignons en Midi-Pyrénées. Pour le Gers, environ 1050 espèces y sont recensées mais leur répartition précise n'est pas indiquée. La majorité d'entre elles ont vraisemblablement été identifiées dans le sud du département. Sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, 229 espèces ont été recensées (sur 267 données) dont plus d'un quart (69 esp.) n'appartiennent pas à la liste de 2014. Du point de vue taxonomique, les Basidiomycètes (correspondant à la majorité des « gros » champignons) ont été beaucoup plus recensés que les autres embranchements. Les Ascomycètes, qui représentent un groupe encore plus nombreux dans la nature ne font l'objet de 7 observations !

## Répartition géographique

Seulement 6 communes bénéficient de relevés parmi lesquelles Auch (137 données) et Castelnaud-Barbarens (69 données) concentrent l'essentiel des données. Suivent Ordan-Larroque (32 données) et respectivement 13, 9 et 7 données pour Pavie, Castéra-Verduzan et Castillon-Massas. Il est évident qu'un immense travail reste à fournir.

## Les espèces inventoriées

### Représentativité des sous-trames

Avec environ 70% des données, ce sont surtout les espaces boisés qui ont été inventoriés, plus particulièrement les chênaies calcaires, représentatives du territoire considéré. Des espaces forestiers sur substrat plus acide (par exemple le Bois de Besmaux à Pavie) n'ont pour l'instant pas fait l'objet de relevés systématique. Les terrains découverts possèdent aussi une flore mycologique particulière et une grande diversité de biotope en fonction du substrat, de l'exposition et de la couverture végétale. Les éléments fragmentaires dont nous disposons laissent entrevoir une riche diversité fongique notamment dans les pelouses sèches calcaires. Enfin, quelques relevés ont été effectués en zone urbaine auscitaine où il est intéressant de repérer d'une part les espèces capables de s'adapter à ces conditions particulières d'autre part d'évaluer les pratiques d'entretien des espaces verts les plus favorables à l'installation d'une flore mycologique variée.

### Intérêt patrimonial

Groupe ABIC	Nombre d'espèces protégées (nationale, régionale ou départementale)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF en Midi-Pyrénées (en plaine) CBNPMP	Espèces menacées selon les Listes Rouges France	Espèces menacées selon les Listes Rouges Midi-Pyrénées
Champignons	Sans objet	28	Non disponible	5

Le nombre relativement élevé d'espèces déterminantes ZNIEFF exprime bien l'intérêt patrimonial de la flore fongique locale. Parmi elles, certaines sont considérées comme très rares et sont très probablement menacées. Comme espèce emblématique, citons *Cortinariusbulliardii*, calcicole, propre aux bois feuillus, associé aux hêtres sur les contreforts pyrénéens et qui traversent le département le long des coteaux calcaires en se liant aux chênes.

Un riche cortège d'espèces mycorhiziennes appartenant entre autres aux genres *Amanita*, *Boletus* (au sens large), *Cortinarius*, *Hygrophorus* et *Russula* accompagnent les espèces de chênes. Ainsi, le très rare *Cortinariusvaginatus* (photo ci-dessous).



© JACQUES ROUTIER –SGM- *Cortinariusvaginatopus*

Le périmètre du Grand Auch Cœur de Gascogne compte aussi 5 espèces classées sur la **Liste rouge de l'ex-Midi-Pyrénées**. *Volvariella caesiocincta* (classé EN) est une espèce lignicole identifiée au bois d'Auch dont la situation est précaire du fait de l'exploitation en cours. *Cortinarius aurilicis* (classé VU) n'a été recensé que d'un seul bois de chêne sur les crêtes calcaires de Pavie. Non loin, dans des pelouses préservées, se trouve d'ailleurs la station type d'une espèce non décrite d'*Hygrocybe* en cours de publication (photo ci-dessous).



© JEAN-PAUL CHAUMETON –SGM- *Hygrocybe* sp. (espèce non décrite)

**La zone urbaine recèle aussi des espèces rares ou méconnues** : encore une nouvelle espèce d'*Hygrocybe* (en cours de publication) sur la pelouse d'un parc -et retrouvée aussi dans l'Astarac- ainsi qu'une rare espèce, *Hebelomarostratum*, associée à un peuplier, dont c'est la première récolte en région Occitanie.

## Evaluation de l'état des connaissances

Il peut être considéré comme très faible. Des inventaires sont nécessaires tant pour compléter qualitativement les listes que pour préciser la répartition des espèces connues. Cependant, les rapports non dépouillés de la SGM (Société Gasconne de Mycologie) et l'identification progressive de nombreux spécimens d'herbier non nommés doivent permettre de doubler ou tripler la base de données actuelle.

Plusieurs groupes taxonomiques restent à analyser et certains sont inexplorés faute de spécialistes locaux compétents (lichens, rouilles, ascomycètes bituniqués...). Un immense travail de terrain et d'identification est donc nécessaire.

Il ressort tout de même de cette approche certains points forts concernant les **bois de feuillus sur sol calcaires**, de valeur patrimoniale, parfois avec un faciès de type méditerranéen, qui représentent un enjeu de conservation de premier plan. **Les prairies sur sol secs et calcaires** sont également une des caractéristiques locales et des foyers de diversité fongique.

### *3 Propositions d'actions complémentaires*

---

Malgré la faiblesse quantitative des données, on peut dès à présent conclure que, en dépit d'un morcellement accusé et d'une couverture forestière réduite, la zone d'investigation revêt **un intérêt mycologique de premier plan**. Il en va de même des prairies naturelles. **Cependant, le fractionnement des sites accroît la fragilité des espèces et toute action non soupesée peut entraîner des disparitions quasi définitives et une dévaluation de notre patrimoine naturel.**

Les impacts négatifs sont connus depuis longtemps. Pour les zones boisées, l'exploitation forestière, les aménagements divers, en bref toutes les interventions occasionnant des destructions durables affectent qualitativement la flore fongique. Pour les prairies naturelles, la destruction des couches superficielles du sol détruit le cortège des champignons en même temps que leurs partenaires végétaux. L'apport d'engrais minéraux est hautement néfaste entraînant la disparition de l'ensemble des espèces emblématiques de ces milieux.

En ville, l'entretien extensif des parcs et pelouses (à l'exclusion des « jardins »), sans engrais minéraux ni pesticides est un élément favorable. Notons que les déjections canines sont également nuisibles à la biodiversité fongique.

Au même titre que les plantes et les animaux, représenter les champignons dans les images et les photos destinées à sensibiliser le public sur la biodiversité paraît souhaitable.